



Certificat complémentaire en formation des enseignants primaires (CCEP)

F4P10302 | Olivier.Maulini@unige.ch

<https://www.unige.ch/iufe/fep/index.php?cID=202>



Du programme aux situations d'apprentissage : planifier et conduire l'enseignement

Andreea Capitanescu Benetti, Béatrice Brauchli, Valérie Vincent & Olivier Maulini

Semestre de printemps 2018 | Service Ecole Médias (SEM), 3 Gazomètres, s. 275-6.

Mardi 20.02 (jour 1), jeudi 22.02 (2), mardi 20.03 (3) et jeudi 22.03 (4), 08h15-11h45 et 13h15-16h00

1. Programme de la semaine

Jour 1

08h15-08h30 : Introduction. Rappel des objectifs et des conditions d'évaluation (VV).

08h30-09h00 : Problématisation de la planification : questions à des enseignantes (ACB).

09h00-09h45 (par école) : séance de rentrée des trois écoles (Dewey, Freire, Milani). Discours de la directrice : présentation du projet, des ressources et de l'organisation propres à l'école. Consignes pour les deux jeux de rôles : la réunion de parents, la situation d'apprentissage.

Consigne de travail, produit attendu pour l'évaluation finale :

Vous êtes au moins deux classes par degré. Les enseignants d'un même degré doivent choisir deux disciplines différentes du plan d'études (à négocier avec la directrice). Puis ils doivent produire : 1. Une planification annuelle réunissant les deux disciplines (progression des objectifs, enchaînement des modules et/ou des séquences didactiques). 2. La grille-horaire complète d'une semaine donnée de l'année scolaire (toutes disciplines réunies, avec description des formats de travail pour le duo choisi). 3. Dans la semaine en question, une situation d'apprentissage par discipline choisie (objectifs, dispositif, tâches demandées). Chacune des quatre pièces (la planification annuelle, la grille-horaire, les deux situations d'apprentissage) devra être accompagnée d'une argumentation d'environ dix lignes à destination d'un coordinateur pédagogique. Le tout sera réuni dans un seul fichier pdf à déposer sur l'espace moodle de l'école.

09h45-10h15 : Pause.

10h15-11h45 : Travail autonome sur la planification annuelle et la semaine type.

11h45-13h15 : Pause.

13h15-15h15 : Deux enseignantes (C1 Nicole Degoumois Boesiger, C2 Catherine Pellaton Vigna) aux prises avec la planification.

15h15-16h00 : Travail autonome sur la planification annuelle et la semaine type.

Jour 2

08h15-08h45 : Séance de régulation par école avec la directrice.

08h45-11h45 (pause incluse) : Travail autonome sur la planification annuelle, la semaine type et les situations d'apprentissage. Préparation du jeu de rôle 1 « Réunion de parents ».

11h45-13h15 : Pause.

13h15-16h, par école : Travail autonome sur la planification annuelle, la semaine type et les situations d'apprentissage.

Jour 3

08h15-09h30 : Bilan intermédiaire après le stage compact.

09h30-10h15 : Préparation du jeu de rôles 1 « Réunion de parents », cycle 1.
10h15-10h45 : Pause.
10h45-11h45 : Jeu de rôles 1 « Réunion de parents », cycle 1. Trois écoles en parallèle.
11h45-13h15 : Pause.
13h15-15h15 : Jeu de rôles 1 « Réunion de parents », cycle 1 puis cycle 2.
15h15-16h00 : Préparation du jeu de rôles 2 « Situation d'apprentissage ».

Jour 4

08h15-9h45 : Jeu de rôles 2 « Situation d'apprentissage », cycle 1.
09h45-10h15 : Pause.
10h15-11h45 : Jeu de rôles 2 « Situation d'apprentissage », cycle 2.
13h15-14h45 : *World Café !*
14h45-16h00 : Synthèse - Table ronde finale.

2. Evaluation

Trois conditions doivent être remplies pour obtenir les crédits de l'unité de formation :

- Présence obligatoire aux quatre journées de travail.*
- Participation active à la production des planifications, aux séances d'école avec la directrice, aux deux jeux de rôles, au *World café* et la synthèse finale.
- Dépôt dans l'espace *moodle* de l'école **du fichier pdf** réunissant les quatre pièces requises par la consigne de travail (voir p. 1).

3. Textes de base

Capitanescu Benetti, A., Brauchli, B., & Vincent, V. (2017). Planifier l'enseignement, cela s'apprend. *Educateur*, 7, 26. URL : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:96305>

Maulini, O. (2002). *Le poinçonneur des curricula. Organiser, installer, planifier le travail d'une classe : angoisses et perfectionnements du bricoleur*. Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. URL : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/maulini/publ-0205.pdf>

Maulini, O. (2004). Faire le programme ou faire son métier ? Planifier le travail : une compétence stratégique pour les (jeunes) enseignants. *Résonances* (Mensuel de l'école valaisanne), 1, 6-8. URL : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/maulini/publ-0403.pdf>

Maulini, O., Capitanescu Benetti, A., Meyer, A. & Mugnier, C. (2013). Planifier le travail scolaire en reliant les disciplines : chimère ou compétence de l'enseignant généraliste ? *Cahiers pédagogiques*, 507, 16-17. <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/maulini/publ-1301.pdf>

Maulini, O. & Wandfluh, F. (2007). Organiser et planifier le travail scolaire : des modèles théoriques aux pratiques des enseignants. In M. Gather Thurler & O. Maulini (Ed.). *L'organisation du travail scolaire. Enjeu caché des réformes ?* (pp. 123-150). Québec : Presses de l'Université du Québec. URL : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:38899>

Perrenoud, Ph. (2012). *L'organisation du travail, clé de toute pédagogie différenciée*. Paris : ESF.

Autres textes en ligne et glossaire évolutif de l'unité de formation : moodle.unige.ch

* Sur présentation d'une justification écrite, une demi-journée d'absence sera autorisée sans compensation. Sinon, chaque demi-journée manquée (au-delà de 60' d'absence) appellera une contribution écrite. Chaque contribution consistera à rédiger un texte de deux pages ou enregistrer un podcast de 10' (absence 1) expliquant comment et pourquoi planifier annuellement une discipline scolaire donnée pour un degré donné, (absence 2) croisant de manière critique les réflexions en provenance de deux des textes de base référencés ci-dessus, (absence 3) présentant l'interview d'un professionnel à propos de la planification du travail scolaire et de son rapport avec le curriculum prescrit, (absence 4) présentant une réflexion personnelle sur l'obligation de présence et celle de sanctionner les absences dans les formations...